

PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : Mardi 09 Octobre 2018

Présidence: M. MORACCHINI Jean-René

Président Délégué : M. BASTERI Dominique

Vice-Présidents: MM EMMANUELLI Antoine - SORBARA Michel

Trésorier : M. PROFIZI Patrick

Secrétaire Général : M. MAGGIANI Francis

Membres: MMES PERI Jeanne - GARDELLA Sandra – MM AIROLA Jean Luc – CASANOVA François – MARIOTTI Pierre - PERFETTI Jean Claude – GRASSI Didier – PELE Cédric

Excusé (s): Dr ANTONINI Danielle – MM PETTINATO Joseph (Sec. Général Adjoint) – SERPAGGI Philippe - TADDEI Jean Pascal - RISTERUCCI Franck

Assiste(nt): MM SALADINI David (Directeur Administratif) - Pierre FONTANA (CTR)

1- APPROBATION PROCES VERBAL :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 06 Août 2018.

2- CIVILITES:

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Jean-Claude PINZUTTI, ancien président du Stade Bastiais
- Patrice PAPI frère de Claude

3- INFORMATIONS LOCALES ET NATIONALES:

- F.F.F.: réunion des Directeurs de Ligue les 25 et 26 Septembre → David SALADINI a fait un retour sur ces journées de travail.
- F.F.F.: la Ligue n'a pas été représentée lors de la réunion des représentants juridiques (Directeur indisponible).
- F.F.F.: réunion à Clairefontaine pour les Commissions des Terrains les 24 et 25 Octobre prochain→ Pierre ANTONIOTTI et Jean-François BERNARDI.
- Arbitrage, séminaire du 17 Juin : l'accent est mis sur le recrutement d'arbitres féminines.
- D.T.N.: l'EFB et le GALLIA CL ont été sanctionnés par la DTN pour infraction au Statut des Educateurs.
- F.F.F.: Réunion du Collège des Présidents le 17 Novembre.
- D.T.N.: Formation DTR les 16 et 17 Octobre 2018→ Pierre FONTANA.
- Suite à la visite du président de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives et devant l'urgence de la situation, le Comité Directeur charge Sandra GARDELLA, de répertorier et classer l'ensemble des salles, accueillant ou susceptibles d'accueillir des compétitions de Futsal, dans le département de la Corse du Sud.

4- RECEPTION DU CLUB FC COSTA VERDE:

Le Comité Directeur reçoit Charles BENEDETTI dirigeant du FC COSTA VERDE et Jean-Paul GUERINI éducateur U13 du FC COSTA VERDE, qui souhaitent la levée de la sanction prise à l'encontre du club par le Comité Directeur le 14 Mai 2018 (interdiction de Coupe de Corse U13 pour la saison 2018 / 2019),

Le Comité Directeur :

- retient la prise de conscience des dirigeants du FC COSTA VERDE et prend note de leur volonté d'apaisement et de lutter contre toute forme de violence
- confirme la sanction

5- CONSTRUCTION DU SIEGE:

Michel SORBARA fait un point précis sur l'avancée des travaux ; la mise hors d'eau et d'air est prévue pour la mi-novembre.

6- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE :

L'Assemblée Générale est prévue le **samedi 27 Octobre 2018**, à la Préfecture de Bastia dans la salle de délibération de l'ancien conseil général de la Haute-Corse.

- o Préparation de l'ordre du jour.
- o Préparation des différents règlements à passer au vote de l'assemblée.
- o Préparation des récompenses.

7- CHAMPIONNAT REGIONAL 1:

Le Comité Directeur souhaite revenir à une poule de 12 clubs dès la fin de la saison 2018 / 2019, dans le respect des règlements.

8- ARRETE DES COMPTES SAISON 2017 / 2018 :

Le Trésorier présente les comptes annuels de l'exercice écoulé, préparés par le cabinet comptable.

Le Commissaire aux Comptes valide l'ensemble des comptes.

Après un examen détaillé, les membres du Comité Directeur arrêtent les comptes qui font apparaître un excédent de 25 648,00 euros.

9- POINT TECHNIQUE:

Pierre FONTANA présente :

- o le renouvellement du Label Jeune
- l'Opération Bleu Blanc Rouge Foot

Le Comité Directeur désigne Patrick PROFIZI, Jean-Luc AIROLA et Sandra GARDELLA pour mettre en place la formation des dirigeants.

Un contact est pris avec la Ligue de Provence-Alpes Côte d'Azur, afin de préparer ces modules de formation.

10- QUESTIONS DIVERSES:

- Collectif du 5 Mai → Didier GRASSI présente le classeur des formations LFP pour les centres de formations et les pôles espoirs.
 Une fiche « dérive du sport » va voir le jour avec notamment un chapitre consacré à la catastrophe du 5 Mai 1992.
- ➤ Charte de la langue Corse → le Comité Directeur valide le dispositif.
- Arbitrage :
- La formation « arbitre district » sera mise en place au STAPS à partir de Janvier 2019, coordonnée par Olivier DUCREUX responsable formation de la CRA
- La CRA met en place une action au sein des clubs afin de sensibiliser les jeunes à l'arbitrage. La 1ère session se déroulera au club de l'AS CASINCA le 24 octobre.
- Réunion des nouveaux clubs : seulement un club était présent à la réunion organisée par le Secrétaire Général (désolant)
- ➤ Jeux des îles → Pierre MARIOTTI est mandaté pour représenter la LCF

11- COURRIER:

- ♣ ASC PIEVE DI LOTA : demande de trophée pour son tournoi du 25 au 28 Octobre
 → validée.
- ♣ DRJSCS → subvention de 6 000,00 € (pôle espoir) reçue.
- ♣ Instructeur : Candidature de M. Dominique DEBRAY → validée.
- ♣ Délégués : Candidature de M. Christophe COSTANTINI → validée.
- ♣ Statuts et Règlements : Candidature de M. Frédéric ARRIGONI → validée.
- Demandes d'Arbitres Honoraires :
 - o M. Félix ZONZA→ validée
 - o M. Dumè LUCI → validée
 - o M. **Sylvain BAZZICONI** → validée
 - o M. **José MARCHINI** → validée

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance.